



Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

3325 - Jeunesse - Information et orientation

**Subvention de fonctionnement au
Centre d'Information Régional sur les
Drogues et Dépendances (CIRDD Alsace)**

Rapport n° CP/2016/73

Service gestionnaire :

J520 - Service de la jeunesse

Résumé :

Le présent rapport concerne le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association Centre d'Information sur les Drogues et Dépendances (CIRDD Alsace) conformément à la convention signée entre l'association et le Département sur la période 2015-2016.

Le Département du Bas-Rhin a mis à la disposition du CIRDD Alsace de Novembre 2008 à Décembre 2014, pour l'exercice de son activité, des bureaux et un local de stockage au rez-de chaussée du bâtiment B de l'ensemble immobilier « Latitude 48 » au 20 rue Livio-67100 STRASBOURG. Cette mise à disposition était consentie à titre gratuit, l'association n'acquittant ni loyer, ni charge locative, ceux-ci étant intégralement pris en compte par le Département, titulaire du bail, dans la mesure où le site disposait de suffisamment d'espace pour accueillir le CIRDD.

Suite au déménagement des services du Département de la rue Livio vers la rue Hirn, cette mise à disposition à titre gratuit ne pouvait être maintenue. Par conséquent, il a été proposé à l'association CIRDD Alsace de s'installer dans des locaux situés au 8 rue Hirn à STRASBOURG, au 2^{ème} étage. Ces locaux sont livrés prêts à l'installation et conformément aux besoins spécifiques du CIRDD. Le loyer final pour le CIRDD devant s'élever à 50 000 € TTC/an, il est proposé d'aider le CIRDD pour la prise en charge du loyer.

Cette subvention émerge à la ligne de crédit 65-6574-33, enveloppe 40341.
Les crédits disponibles pour engagement s'élèvent à 25 000 €

Cette prise en charge sera cependant dégressive, sur trois années et ceci afin de permettre à l'association de trouver des recettes lui permettant d'absorber cette charge nouvelle pour elle, à savoir 50 000 € pour l'année 2015, 25 000 € pour l'année 2016 et 5 000 € pour l'année 2017.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention de fonctionnement à hauteur de 25 000 € au Centre d'Information sur les Drogues et Dépendances (CIRDD Alsace) en 2016.

Strasbourg, le 25/02/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY